Le 10 septembre 2025
Pour information et diffusion

COMMUNIQUÉ 23/2025

GEMAPI : LES TRAVAUX SUR LA BOYNE ET SES AFFLUENTS CONTINUENT

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault engagera à la mi-septembre 2025, la seconde phase de la deuxième tranche du programme d'entretien et de restauration du bassin versant de la Boyne.

Ces travaux s'inscrivent dans la Déclaration d'Intérêt Général (DIG) du programme pluriannuel de gestion 2022-2027, visant à améliorer la circulation de l'eau et à prévenir les risques d'inondation, tout en préservant les écosystèmes aquatiques.

NATURE DES TRAVAUX

Les interventions consistent en un **traitement sélectif de la végétation**, adapté aux enjeux locaux. Elles incluent :

- L'élagage, l'abattage et le recépage d'arbres lorsque cela est nécessaire
- L'évacuation des embâcles gênants pouvant obstruer l'écoulement
- La dévégétalisation sur cinq sites identifiés comme prioritaires

Dans certaines situations, l'entreprise **Actiforest**, en charge des travaux, pourra procéder au brûlage de végétaux lorsque aucune autre alternative n'est envisageable. Ces opérations seront systématiquement signalées aux mairies concernées et au SDIS 34.

LES SECTEURS CONCERNÉS

Cette nouvelle phase d'intervention concerne **5km linéaires de cours d'eau**, répartis sur :

- **La Boyne (partie amont)** : de Valmascle à Cabrières
- Les Néburelles (Cabrières)

DURÉE DES TRAVAUX

Seconde phase : de septembre à décembre 2025

Ces travaux sont co-financés par :

- L'Agence de l'Eau à hauteur de 28 749 €
- Le département de l'Hérault à hauteur de 19 166 €
- La Communauté de communes du Clermontais à hauteur de 47 915 €

Contact : Clément BOUSSAGOL - Service communication de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault
04 67 88 95 50 – c.boussagol@cc-clermontais.fr

PLUS D'INFORMATIONS

La Communauté de communes a élaboré en interne sa stratégie d'intervention dans le domaine de la GEMAPI pour une période de 10 ans (2021-2030). Chacune des étapes a reposé sur une concertation étroite avec les élus et techniciens du territoire.

Découvrir la stratégie GEMAPI 2021-2030 de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault en cliquant sur le lien suivant : https://bit.ly/4d3dLX6

Partagez notre post Facebook :

http://bit.ly/4m7HsuV